

## **LE MOT DU MAIRE**

*COUDRAY brille, vous êtes de plus en plus nombreux à décorer, illuminer vos maisons, et c'est tant mieux ! Bravo à toutes les bonnes volontés.*

*L'année 2002 s'achève, après un premier tour aux élections présidentielles inquiétant, la raison semble avoir repris le dessus et je m'en félicite.*

*Notre village, grâce à vous conserve son dynamisme, mais n'oublions pas que des dossiers importants nous attendent : restauration de l'église, travaux liés à l'assainissement, voirie...*

*L'immobilier est certes important, mais pensons à l'environnement, l'hiver c'est le moment de planter !*

*Après l'effort, le réconfort. Joyeuses fêtes à toutes et à tous.*

*Marc LHUILLERY*

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DES CONSEILS**

*Le Conseil municipal se réunit en règle générale tous les derniers mercredis du mois.*

### **SEANCE DU 24 JUILLET 2002**

*Absent excusé : Francine LAILLET, Jean-Marie BARBAZ*

#### **PONT DE L'AUNAY :**

*Monsieur le Maire donne lecture du rapport de l'étude hydraulique du pont de l'aunay. Il faudrait démolir le pont actuel et le rehausser. Coût estimatif 50 000 €.*

*Le conseil charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions nécessaires.*

#### **CHEMIN DE LA GORONNIERE :**

*Le permis de construire a été refusé. Le conseil décide de refaire le chemin en mentionnant qu'il ne sera pas goudronné.*

#### **BORNE INCENDIE :**

*Le conseil accepte le devis du Syndicat des Eaux pour le remplacement de la borne incendie sur la place.*

#### **SICTOM :**

*A compter de 2003, les communes ne pourront plus percevoir la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.*

*La taxe sera perçue directement par les services fiscaux.*

### **SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2002**

*Absents excusés : Nathalie BRUNET, Denis BARBAZ, Philippe DE YTURBE*

#### **ETUDE DE ZONAGE :**

*Monsieur CHEVEE a fait un exposé sur l'étude de zonage réalisée par le cabinet IRIS CONSEIL.*

*Le conseil se prononce pour un assainissement autonome dans tous les hameaux.*

#### **MATERIEL SCOLAIRE :**

*Le conseil accepte la demande de l'institutrice pour l'achat de tapis et bancs pour la classe ainsi que le devis de l'ADITEL pour l'informatisation.*

#### **TRAVAUX EGLISE :**

*Compte tenu du taux actuel de subvention, les travaux de maçonnerie, gros-œuvre ne pourront pas être réalisés en 2003.*

**CIMETIERE :**

*Un devis est demandé aux Pompes Funèbres Générales pour la reprise des terrains communs.*

**CHEMIN DE L'AUNAY :**

*Le conseil demande aux cabinets ISL et AQUASCOP de réaliser une proposition de travaux nécessaires à la demande de subventions.*

**INTERNET :**

*La commune a créé un site internet : adresse : perso.wanadoo.fr/coudray au perche/*

**SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2002**

*Absentes excusées : Francine LAILLET, Claudie HERVE*

**TRAVAUX ECOLE :**

*Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise DUPIN pour la réfection de la douche de l'école pour un montant de 851.72 € TTC.*

**TRAVAUX CHEMINS :**

*Le conseil municipal décide d'interdire la circulation à tous véhicules de plus de 7 tonnes sur le chemin de la gorronnière et demande à Monsieur LECOURBE de signer un protocole sur l'utilisation de ce chemin.*

*Le conseil décide de faire des travaux en 2003 sur les chemins du veillary (13 300€) de vallégrain (2 420€) des mottais (24 845€) et le chemin des prés (9 956€).*

*Ces travaux sont subventionnés à 60%.*

**STATION D'EPURATION :**

*Le conseil étudie le diagnostic des réseaux d'assainissement fait par le Ste IRIS CONSEIL et fait une demande auprès de différents organismes pour un contrat de maintenance.*

*Des travaux sont à effectuer pour un montant de 1 800€ HT.*

**INDEMNITE BUDGET GESTION :**

*Le conseil municipal reconduit au taux de 100% l'indemnité de budget et gestion versée au Trésorier.*

**DEUX JOURS CYCLISTES DU PERCHE :**

*L'ASSOCIATION Sports Loisirs d'Authon du Perche souhaite organiser à Coudray au Perche le dimanche 27 avril 2003, l'épreuve du contre la montre individuel dans le cadre des deux jours cyclistes du Perche. Le coût de ce parrainage est de 700 €. Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité moins une voix.*

**DIVERS :**

*Le conseil sollicitera des entreprises d'élagage pour des travaux à réaliser rue des tilleuls et au terrain de loisirs.*

## **INFORMATIONS MUNICIPALES**

### **Fermeture de la Mairie :**

*La mairie sera fermée les mardis 24 et 31 décembre 2002 .*

### **Inscription sur les listes électorales :**

*Si vous avez 18 ans avant le 1 mars 2003 ou si vous résidez depuis peu à Coudray, pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 Décembre 2002.*

### **Cérémonie des vœux :**

*Elle aura lieu le samedi 11 janvier 2003 à 19 h à la salle des fêtes. Nous accueillerons les six bébés de l'année et les douze nouvelles familles, et nous féliciterons les sept jeunes qui ont réussi un examen cette année.*

## **LE SAVIEZ-VOUS ?**

### **UN COUDREEN A L'HONNEUR :**

*Mécanicien au garage de la Rhône à Coudray au Perche, après avoir été meilleur apprenti d'Eure et Loir, Jérémy SIMON a décroché son billet pour participer à la huitième édition du « Master Rallye » en Russie au mois d'août dernier, une épreuve tout terrain organisée par René METGE.*

*Une belle récompense pour ce jeune mécanicien de 19 ans qui travaille depuis trois ans au garage de la Rhône à Coudray au Perche.*

*Avant d'être retenu, Jérémy a dû passer des tests d'aptitude dans le Morvan. Les critères de sélection étaient basés sur l'endurance, la navigation, l'interprétation du carnet de route et la connaissance de la mécanique.*

*Cette épreuve de championnat du monde est aussi célèbre que le Paris Dakar. Au total, les coureurs avaient à parcourir six mille kilomètres dont quatre mille de spéciale. Le départ de cette course mythique avait lieu à Saint-Petersbourg avec une arrivée prévue à Anapa, le long des plages impériales de la fameuse Rivière Slave. S'il a pu participer à cette étape du championnat du monde de rallye, c'est bien sur grâce à ses compétences, et aussi grâce à l'association « La Part du Rêve », qui vient en aide à des jeunes et qui prend en charge tous les frais de participation pendant toute la durée de l'épreuve.*

*Par malchance, Jérémy s'est accidenté la jambe quinze jours avant de partir, mais courageusement il a bien pris le départ du rallye ; malheureusement, au bout de huit jours, il a dû être rapatrié en urgence pour subir une opération suite à la blessure de sa jambe.*

*Jérémy s'est promis de repartir l'été prochain pour une nouvelle aventure et on compte sur lui pour nous raconter dans un prochain numéro ses exploits.*

### **LA MAIRIE EST CONNECTEE !**

*Depuis peu Coudray a son site internet : [http : //perso.wanadoo.fr/coudray-au-perche/](http://perso.wanadoo.fr/coudray-au-perche/)*

*Vous pouvez dorénavant communiquer avec nous grâce à notre adresse électronique : [mairie.coudray-au-perche@wanadoo.fr](mailto:mairie.coudray-au-perche@wanadoo.fr)*

## **A L'ECOLE DE COUDRAY AU PERCHE :**

*Il y a eu du changement à la rentrée de septembre à l'école maternelle. Isabelle RENAUDIN de Nogent le Rotrou qui était en poste auparavant à Thiron Gardais, a pris ses fonctions à l'école maternelle.*

*Devant l'afflux d'élèves en maternelle, l'inspection académique a décidé que la grande section serait rattachée à l'école primaire de Saint-Bomer ; en conséquence une dizaine d'élève a gonflé les effectifs de Saint-Bomer. 22 élèves fréquentent l'école de Coudray au Perche. L'année prochaine, il est pratiquement certain que l'Inspection Académique maintiendra cette décision puisque les premières estimations de rentrée 2003 s'avèrent encore plus importantes.*

## **ON A PLANTÉ UN GINKGO BILOBA :**

*Au cours de la cérémonie du 11 novembre, nous avons planté sur la pelouse de l'école un ginkgo biloba (l'arbre aux 40 écus) en reconnaissance des vingt ans passés par Marie-Françoise BERTRAND à l'école de Coudray. Cette plantation faisait suite à la cérémonie d'Au Revoir qui avait été orchestrée à l'occasion de la Fête des Prix en juin, où une quarantaine d'anciens élèves s'était regroupée pour remercier Marie-Françoise.*

## **ADMR (L'association du service à domicile)**

*L'association locale ADMR d'AUTHON DU PERCHE, gérée par une équipe de bénévoles, apporte au quotidien une aide concrète aux familles, particuliers, retraités, personnes âgées, malades ou handicapées et propose des réponses adaptées aux demandes et besoins des personnes.*

*Différents services permettent l'intervention de salariées qualifiées :*

- **Le service Socio-Educatif/Aide à la famille :** dans les cas de maladie, surmenage, maternité de la mère de famille, ou toute situation qui mettrait en péril l'équilibre familial.
- **L'Aide aux Particuliers, aux personnes âgées valides ou dépendantes, aux personnes handicapées :** des interventions régulières chez les personnes pour le ménage, le repassage, les courses, la préparation des repas, l'aide à la réalisation des actes essentiels de la vie (toilette, lever, coucher, etc)
- **La Téléassistance Filien :** permet d'accroître la sécurité des personnes seules. Grâce à ce système, un secours immédiat est apporté en toutes circonstances.
- **Un service de Portage de Repas :** pour toute personne qui, pour une raison d'âge ou de santé, ne peut plus préparer ses repas seule ! Les menus proposés tiennent compte des régimes des personnes.

*Pour tout contact, Mairie d'Authon du Perche, service ADMR au 02.37.49.02.48.*

## **TAXE SUR LES ORDURES MENAGERES :**

*On vous avait prévenu ; au 1 janvier 2003 la taxe sur les ordures ménagères sera prélevée directement par le service des impôts, ce qui risquera d'entraîner pour certains un surcoût, et pour d'autres une baisse, puisqu'elle sera calculée sur la valeur locative de votre maison.*

### **TONTON JEAN EST DE RETOUR !**

*Après un grave accident et de longs mois d'hospitalisation, l'Abbé MORISSOT a repris du service et sillonne de nouveau les routes de notre secteur avec le dynamisme qu'on lui connaît. La prochaine messe à Coudray aura lieu le 2 mars 2003 à 10h30.*

### **POUR LA SIXIEME ANNEE, IL A PLU !**

*Comble de malchance, il a encore plu cette année pour la 94<sup>ème</sup> fête des Laboureurs et Ouvriers. Malgré tout, plus de 2500 visiteurs se sont déplacés.*

*Certains membres du comité des fêtes souhaiteraient avancer la date de la fête, cela changera-t-il quelque chose !! Il en sera débattu au cours de l'assemblée générale à laquelle tous les habitants sont conviés le samedi 11 janvier 2003 à 17h30 au préau couvert de l'école.*

*Certaines personnes nous font remarquer que les habitants de Coudray devraient rentrer gratuitement le jour de la fête. Mais comment faire pour les reconnaître ; doit-on leur demander leur carte d'identité et un justificatif du domicile aux entrées ? Non, ce ne serait pas raisonnable. Par contre, l'entrée de la fête est gratuite à toute personne costumée en tenue 1900 et le comité des fêtes met en place une location gratuite de vêtements pour tous les habitants de la commune. Alors que proposer de mieux ?*

### **PRIVE DE PARKING !**

*De nombreux spectateurs de la fête des laboureurs ont été surpris de l'absence de parking sur la route de Nogent. En effet, cette année, M.Mme VASSEUR ont décidé de ne pas louer leur pré au comité des fêtes. De ce fait, les organisateurs ont changé leur fusil d'épaule et grâce à l'amabilité de leurs propriétaires, trois champs ont servi de parking sur la route d'Authon.*

### **LES DEUX JOURS CYCLISTES DU PERCHE :**

*Comme chaque année, les deux jours cyclistes du Perche auront lieu le dernier week-end d'avril. Cette épreuve est maintenant reconnue Nationale ; 120 coureurs de haut niveau y participent. Cette année les coureurs passeront à Coudray comme d'habitude le samedi après-midi et le dimanche de 9h à 12h l'étape contre la montre se déroulera dans notre village. Des mesures importantes de sécurité seront prises dans tout le bourg afin d'accueillir cette animation particulière.*

### **CARTES DE COUDRAY :**

*A l'initiative du comité des fêtes, trois aquarelles de Jean-Claude DUBOIL (voir première et dernière page) ont été réalisées afin de faire des cartes ; celles-ci sont en vente à la boulangerie et à la mairie pour le prix de 1.50 €. Une bonne idée pour envoyer vos vœux !*

### **WC PUBLICS :**

*Serons nous obligés de fermer les WC publics ? Après avoir enlevé le savon nous supprimons aussi le papier toilette puisque tous les lundis nous le retrouvons dans la cuvette. Chaque semaine une employée sacrifie plus d'une heure pour enlever les marques de pied sur les murs !*

### **VOS CONTAINERS :**

*Votre container à ordures ménagères à un numéro. En cas de vol, il nous faut votre numéro pour vous le remplacer. Merci de communiquer à la mairie le plus rapidement possible ce numéro afin qu'il soit répertorié comme il se doit.*

## **CONCOURS DE PEINTURES/DESSINS ET PHOTOS :**

*A l'initiative de La Ferme de Vallégrain, un concours de peintures/dessins et photos aura lieu au printemps sur le thème du « cochon » ou « le métier de Vallégrain ». Celui-ci sera ouvert aux amateurs et aux professionnels avec un droit d'inscription de 15 €. Il sera doté de près de huit mille euros de prix. Il y aura trois catégories : Adultes, moins de 16 ans et Ecoles.*

*Premier prix adulte 1500 € en peinture et 1 500 € en photos*

*Premier prix moins de 16 ans 300 € en peinture et 300 € en photos*

*Premier prix écoles 400 € en peinture.*

*Pour accomplir vos œuvres, certaines fermes seront ouvertes au public des week-end d'avril et mai. L'exposition aura lieu à La Ferme de Vallégrain le samedi 14 et dimanche 15 juin 2003. Le jury qui sera composé de 10 membres proclamera les résultats le dimanche soir, et les œuvres seront mises en vente lors de l'exposition à un prix unique de 15€ au profit de l'école maternelle de Coudray au Perche. Le détail complet du règlement sera connu en février et communiqué par voie de presse.*

## **PETITES ANNONCES COUDRENNES**

**RECHERCHE** toutes photos anciennes pouvant concerner Coudray au Perche (sauf cartes postales) contacter Jean-Michel BARBAZ 46 rue Jeanne d'Arc 28300 Fresnay le Gilbert.

**VENDS** Booster état neuf, peu servi, contacter Justine LEVEAU au 02.37.29.15.68.

**ASSISTANTE MATERNELLE** recherche bébé à garder. Contacter Odile SUREAU au 02.37.29.11.84

**PARTICULIER** recherche sur Coudray terrain à bâtir de 1000 à 2000 m<sup>2</sup> non isolé ou maison faire offre à la mairie.

### **A VENDRE :**

**Maison ancienne en hameau :** entrée, cuisine, salle à manger, salon avec cheminée, deux chambres, dégagement, salle de bains, grenier aménageable, remise, cour et jardin 1255 m<sup>2</sup> Etude de Maître GAPAIS à Authon du Perche.

➤ **Terrain d'agrément** 4 384 m<sup>2</sup> et parcelle de pré 8 440 m<sup>2</sup> Etude de Me Bourdin Le Theil sur Huisne.

➤ **Terrains à Bâtir : Lotissement des Garences**

Plus que 2 lots à 4.57 € le m<sup>2</sup> TTC (673 m<sup>2</sup> et 718 m<sup>2</sup>)

## **CA S'EST PASSE A COUDRAY**

*Il régnait une animation toute particulière, le lundi 9 Décembre 2002 dans le bourg de Coudray ; en effet, près de 450 coureurs de la Sécurité Civile de Nogent le Rotrou ont pris d'assaut notre localité afin de faire leur cross de la « Sainte-Barbe ».*

*Avant le départ du cross, deux militaires du rang ont déposé un bouquet de fleurs devant la statue « Sainte-Barbe » de l'église de Coudray au Perche.*

*Le Colonel Thierry ATTAS, résidant depuis peu sur la commune, leur avait choisi un circuit de 8 kilomètres autour du village.*

## **C'EST A VENIR**

<i>Samedi</i>	<i>11 Janvier</i>	<i>Assemblée Générale du Comité des Fêtes</i>
		<i>Cérémonie des Vœux</i>
<i>Dimanche</i>	<i>23 Février</i>	<i>Match de Manille du Club</i>
<i>Samedi</i>	<i>8 Mars</i>	<i>Soirée Cabaret</i>
	<i>15 Mars</i>	<i>Soirée Cabaret</i>
	<i>22 Mars</i>	<i>Soirée Cabaret</i>
<i>Jeudi</i>	<i>8 Mai</i>	<i>Le Grand Bazar</i>
		<i>Marché aux fleurs, Vide-Greniers</i>

## **DEMOGRAPHIE 2002**

### **NAISSANCES :**

<i>Emma THIROUARD</i>	<i>3 Rue des Moulins</i>	<i>13.01.2002</i>
<i>Maxime LOUVEAU</i>	<i>16 Rue des Garennnes</i>	<i>27.05.2002</i>
<i>Océane MANEYROL</i>	<i>17 Rue des Garennnes</i>	<i>10.06.2002</i>
<i>Maddie MASSIQUET</i>	<i>Les frous</i>	<i>12.06.2002</i>
<i>Perrine FOUCAULT</i>	<i>La largerie</i>	<i>15.10.2002</i>
<i>Alexis MARCHAND</i>	<i>Quieschien</i>	<i>05.12.2002</i>

### **MARIAGES :**

<i>BRISSARD Pascal</i>	<i>BRUNET Laure</i>	<i>03.08.2002</i>
------------------------	---------------------	-------------------

### **DECES :**

<i>DUBOIS Jules 75 ans</i>	<i>Les Frous</i>	<i>17.06.2002</i>
----------------------------	------------------	-------------------

## **BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS**

<i>ATTAS Thierry, Véronique et leurs enfants</i>	<i>16 Rue des Moulins</i>
<i>CHAPEAU Dany, Manuela et leur enfant</i>	<i>4 Chemin des Prés</i>
<i>FLOIRAS Michel et Mireille</i>	<i>11 Rue des Moulins</i>
<i>HERAULT Bruno, Yolande et leurs enfants</i>	<i>L'Orme</i>
<i>HIRARD Alain et Dany</i>	<i>9 Rue des Tilleuls</i>
<i>LECOINTRE Yannick</i>	<i>4 Rue des Garennnes</i>
<i>MANEYROL Miguel, Mélanie et leur fille</i>	<i>17 rue des Garennnes</i>
<i>MARCHAND Patrice, Mélanie et leur fils</i>	<i>Quieschien</i>
<i>PASQUET Michel et Jeannine</i>	<i>17 Rue des Moulins</i>
<i>SUREAU Jacques et Odile</i>	<i>Les Frous</i>
<i>TRANCHARD David, Virginie et leurs enfants</i>	<i>16 Rue des Garennnes</i>
<i>TREHOREL Laëtitia</i>	<i>15 Rue des Garennnes</i>



## **INFO PRATIQUES**

### **MAIRIE**

Secrétaire : Mme Nelly LECOURT

Tél : 02.37.29.10.16

Fax : 02.37.29.10.85

Email : [mairie.coudray-au-perche@wanadoo.fr](mailto:mairie.coudray-au-perche@wanadoo.fr)

Site : <http://perso.wanadoo.fr/coudray-au-perche/>

Lundi : 14h à 18h, Mardi : 14h à 17h

Jeudi : 9h à 12h, Vendredi : 14h à 17h

Samedi : 11h à 12h

**SANTE** : Authon du Perche

**CABINET MEDICAL** : 02.37.49.12.08

**PHARMACIE** : 02.37.49.03.06

**DENTISTE** : CHANEL J.Luc : 02.37.49.91.25

02.37.49.02.60

### **ABONNEMENT COUDREEN**

Pour 1 an : 8 timbres à 0.46€

Pour 2 ans : 15 timbres à 0.46€

S'adresser à la Mairie

### **COMMERCES ET ARTISANAT :**

Boulangier M.Mme POCHON

02.37.29.12.18

Bar Restaurant « Le Saint-Pierre »

02.37.29.10.09

MENUISERIE SUR MESURE

02.37.29.11.46

PONEY CLUB DE LA COLLINE

02.37.29.10.88

Entreprise LAILLET Maçonnerie

02.37.29.10.14

GARAGE de la RHONE

02.37.29.17.62

### **MESSES**

Responsables communaux :

Emile COLIN 02.37.29.14.96

Denise BARBAZ 02.37.29.12.28

### **ECOLE**

Coudray au Perche : 02.37.29.12.32

Saint-Bomer : 02.37.49.01.94

Soizé : 02.37.49.04.49

### **SALLE DES FETES**

Tél : 02.37.29.13.59

Tarif : 1 Jour : 137.20€, 2 Jours : 182.94€

Réservation à la Mairie

### **ORDURES MENAGERES :**

Collecte tous les samedis matin

### **DECHETTERIE :**

Particuliers : Lundi 9h / 12h

Vendredi 14h / 17h

Samedi 9h / 12h, 14h / 17h

Entreprises : Mercredi 14h / 17h

### **SERVICE DES EAUX :**

Président : J.Claude LEGUAY

Fontainier : Michel DENIS

02.37.49.00.47

### **LES BATISSEURS DU PERCHE**

02.37.29.15.12

LA FERME DU VEILLARY Fromages de chèvre

02.37.29.10.88

LA FERME DE VALLEGRAIN Porc en gros

02.37.29.15.87

SARL CHEVEREAU Charpente, Chalets

02.37.29.12.39

SARL VALMAT

02.37.29.14.09

Entreprise MOREL Carrelage

02.37.29.10.41

### **CANTINE**

Mme Josette GUILMIN

Prix du repas : 1.89 €

GARDERIE de Coudray au Perche

BOUDET Marie-Pierre

De 7h30 à 9h et de 16h à 19h : Prix : 1.52€

Le mercredi suivant la demande : Prix 3.81€

La ½ journée : 2.29€